



Technopole
Quimper-Cornouaille

FACILITATEUR DE VOS PROJETS
INNOVANTS DURABLES

La lettre

— MARS 2021 —

WWW.TECH-QUIMPER.BZH



Tangui DERRIENNIC, spécialisé en brevet d'invention, vient de créer à Quimper le cabinet InnovaPi. Il revient sur les éléments de la loi Pacte qui impactent le dépôt de brevet.

L'enjeu de la loi Pacte est de donner de meilleurs moyens aux entreprises françaises pour protéger leurs innovations. Quels sont les changements majeurs mis en place ?

Parmi les changements, deux principaux doivent retenir notre attention : le certificat d'utilité et l'examen de l'activité inventive.

Pouvez-vous nous expliquer plus précisément ce que recouvrent ces deux évolutions ?

Le certificat d'utilité est un titre de propriété industrielle délivré par l'INPI qui, comme le brevet, donne un monopole d'exploitation sur une invention. Il permet de différer le rapport de recherche préliminaire et a un coût moins élevé que le brevet. Depuis le 11 janvier 2020, il voit sa durée étendue de 6 ans à 10 ans avec la possibilité de transformer la demande de certificat d'utilité en demande de brevet.

Le déposant obtient ainsi une protection plus rapide de son invention mais une protection moins valorisante

Changements majeurs dans le dépôt de brevet : la mise en œuvre de la loi Pacte

car il n'y a ni rapport de recherche ni examen de fond par l'INPI. Cette modification vise à intéresser les PME pour qu'elles s'engagent dans la protection de leurs inventions. Actuellement, seuls 21 % des brevets sont déposés par des PME contre 57 % pour des grands groupes.

apporté par la loi Pacte qui porte sur la réelle appréciation de l'activité inventive et non de la nouveauté comme examinée précédemment par l'INPI. Cette nouvelle procédure renforcera le brevet français en le rapprochant du brevet européen et d'autres brevets nationaux.

Ces dispositions sont applicables depuis le 22 mai 2020. Dorénavant, l'INPI a la faculté de rejeter une demande de brevet tant pour défaut de nouveauté que pour défaut d'activité inventive. Les brevets qui ne sont pas inventifs sont ainsi bloqués dès leur phase d'instruction, sans nécessité de décision de justice.

On peut donc dire que la loi Pacte affiche l'ambition de simplifier les démarches et le coût d'une demande de brevet d'innovation. Elle devrait ainsi accorder aux PME et aux TPE un accès plus aisé aux demandes de protection de leurs innovations.

Vous venez de créer votre cabinet en propriété intellectuelle à Quimper, quelles sont vos ambitions ?

Je propose un service de qualité et de proximité. La proximité me semble primordiale, surtout dans cette période où tout se fait à distance. Dans le conseil, il est important pour moi d'être présent au plus près de mes clients sur le Finistère et l'ensemble de la Région Bretagne et de les accompagner au mieux dans leurs dépôts de brevet et certificat d'utilité.

Activité : conseil en propriété industrielle, spécialiste en brevet d'invention

4 janvier 2021 : date de création

2 salariés

Forme juridique : société à responsabilité limitée

Est-ce que cela veut dire que l'examen de l'activité inventive par l'INPI a renforcé le niveau des brevets ?

On respecte le critère de l'activité inventive si, pour un homme du métier, l'invention ne découle pas d'une manière évidente de l'état de la technique. Il s'agit du changement majeur

CONTACT

Tangui DERRIENNIC, dirigeant
> 02 98 47 35 36
> contact@innovapi.fr
> 143 avenue de Kéradenec,
29000 Quimper



Monique et Jean-Bernard
FURSTENBERGER, co-dirigeants

L'innovation, une composante constante pour le chantier naval Plastimer

Le chantier artisanal Plastimer implanté à Saint-Guénolé a été fondé par Jean-Bernard et Monique FURSTENBERGER.

Pour cette entreprise familiale de 6 salariés, l'innovation est au cœur de leur développement et de leur offre marché. Rencontre avec Monique FURSTENBERGER, co-dirigeante et architecte naval de cette entreprise classée Entreprise du Patrimoine Vivant.



Plastimer est installé dans le paysage des chantiers navals depuis 1986, pourriez-vous nous présenter votre métier ?

Notre cœur de métier est celui de la conception et de la construction de bateaux de pêche professionnelle côtière de moins de 12m en polyester. Nous sommes le premier chantier en France à avoir créé des ligneurs professionnels homologués pour la pêche professionnelle dans le Raz de Sein (1990), à avoir développé les bulbes d'étrave de type carène avancée et également le premier à avoir réalisé des transformations de carènes sans altération des coques d'origine (2005).

Nos compétences « embarquées » nous permettent de développer et formuler une réponse technique adaptée au cahier des charges des professionnels de pêche côtière. Comptez environ 10 mois de travail avant la mise en service des navires

neufs. Nous avons aussi une activité de maintenance et réparation de bateaux professionnels. Notre clientèle s'étend du Cap Ferret au Havre.

Vous innovez de façon continue dans les formes de carène. Quelle est son importance pour le comportement du bateau ?

La carène est le volume immergé du bateau. Les formes des carènes influencent les effets en dynamique, les réactions et comportements des bateaux en mer. Il n'existe, à ce jour, pas d'outil numérique capable de faire des simulations complètes de ces mouvements. Nous travaillons à consolider notre expertise chantier sur les formes de carène.



Cupidon II, mise à l'eau du 22 octobre 2020

Vous avez d'ailleurs développé une carène sous la marque déposée Monycat®. De quoi s'agit-il ?

Nous avons conçu et fabriqué un bateau à carène innovante, un mono-catamaran, le Cupidon II, pour la pêche professionnelle. C'est une première nationale !

Le Cupidon II est un véritable bateau polyvalent, étudié pour pratiquer au cours d'une même marée 4 types de pêche côtière : casiers, filets, palangres, dragues à coquilles.

Nous avons obtenu une aide de la région Bretagne « Inno R&D » pour travailler sur le concept de la carène, réaliser des études numériques ainsi que des modèles réduits pour essais en bassin. Cette carène se caractérise par un volume central qui se sépare en deux ailes latérales. Elle a fait l'objet de nombreuses études numériques spécifiques pour optimiser sa résistance à l'avancement (consommer le moins possible d'énergie de propulsion) avec une capacité de charge importante.

Actuellement, vous innovez avec une carène planante pour les bateaux de 9 mètres avec une motorisation hors-bord. Pouvez-vous nous en parler ?

Pour faire croître notre activité, répondre à un nouveau segment de marché et aux besoins d'armateurs, nous développons une carène planante innovante. Le travail de développement de ce concept de carène a pour but de déterminer une forme de carène permettant de passer d'un système de propulsion classique à un système hors-bord avec portance hydrodynamique. Plastimer a bénéficié d'une aide de la région Bretagne « Inno Conseil » permettant une prestation sur les outils numériques de calcul hydrodynamique pour étudier le comportement du bateau.



CONTACT

Monique FURSTENBERGER,
co-dirigeante
> 02 98 58 52 36
> plastimer@wanadoo.fr
> www.plastimer.com

French Tech Tremplin : Découvrez les 2 lauréats du concours national !



Le programme French Tech Tremplin a pour objectifs d'amener plus de diversité chez les créateurs d'entreprises et de leur donner toutes les chances de réussite.

Suite à un appel à candidatures national de la mission French Tech, 200 startups ont été sélectionnées pour intégrer la phase « Incubation » du dispositif, dont 2 du territoire Quimper-Cornouaille : Kitenga et UYD.

Les startups seront accompagnées durant 12 mois au sein de la French Tech Brest+ et de la Technopole. Elles bénéficieront d'une aide de 30 000 euros.



Coup de projecteur sur Alexandre MASSIOT, fondateur de Kitenga.

Peux-tu nous expliquer en quoi consiste l'application Kitenga ?

Kitenga est une application mobile. Elle guide chaque personne dans sa transition écologique de manière pédagogique, ludique et personnalisée. J'ai constaté qu'il n'est pas évident de savoir quoi faire, comment faire, ni même par où commencer lorsqu'on veut améliorer son impact écologique. Kitenga s'adapte à vos envies et à votre mode de vie pour vous accompagner pas à pas en vous proposant des solutions appropriées, qu'elles soient individuelles ou collectives. L'application rend visible l'impact de vos actions et celui des autres utilisateurs. Vous y retrouverez une carte interactive regroupant les utilisateurs près de chez vous, magasins, associations, producteurs locaux et initiatives locales... Nous proposons du contenu pédagogique, des outils pour suivre votre progression en temps réel et des inspirations pour transformer positivement votre communauté.

Comment t'est venue l'idée de développer cette application ? A quels besoins répond-elle ?

On nous parle de réchauffement climatique depuis presque 50 ans. Nous

avons perdu près de 60% des espèces sauvages vertébrées dans le même temps. Toutes les courbes sont exponentielles et des pics comme celui du pétrole ou du phosphore ont été atteints ou sont sur le point de l'être. Cela, ce sont les symptômes. Les experts sont unanimes sur le fait que les activités humaines en sont responsables. Là, c'est la cause. Nous vivons dans un monde fini, avec ses limites et nous visons une croissance infinie. Ce modèle n'est pas durable. Nous en prenons, de plus en plus conscience mais le *statu quo* prédomine. Le plus frustrant c'est que nous avons les solutions à portée de main pour modifier notre trajectoire dès maintenant. Comme dans tout changement, le plus dur c'est la première marche. Ma mission est d'optimiser cette ligne de départ du changement pour que nous puissions ensemble construire des systèmes communautaires plus résilients, plus harmonieux et plus équitables.

Tu as participé à la première phase « Prépa » du French Tech Tremplin à Bordeaux. Qu'est-ce que ça t'a apporté ?

Je suis passé d'une idée : amener une grande partie de la population à co-construire un nouveau modèle de société en harmonie avec la nature, à un projet concret et tangible. La phase « Prépa » de French Tech Tremplin m'a apporté les ressources nécessaires pour faire aboutir mon idée : une subvention de 20 000 € et un accompagnement d'un an avec La Ruche (espace de coworking) et l'incubateur « Les Premières » à Bordeaux où j'ai intégré une promotion de 13 porteurs de projets

soutenus par un mentor. Cela m'a permis de pivoter plusieurs fois et de travailler avec l'agence UXER pour réaliser le prototype de l'application et le tester.

Où en es-tu dans le développement de ton entreprise ? Quelles sont les prochaines étapes ?

Le développement de la première version téléchargeable de Kitenga est une étape majeure. Je recherche un CTO manager (directeur technique orienté informatique) ou un développeur pour m'aider sur la partie technique. Un travail de communication est prévu via un compte Instagram et un futur site web. La création du contenu de l'application, le référencement des solutionneurs et des nombreuses possibilités d'actions sont à mettre en place. Toute aide est la bienvenue !

Question bonus : tu nous arrives fraîchement de Bordeaux. Pourquoi avoir choisi la Cornouaille, et Quimper, pour vivre et développer ton entreprise ?

La culture bretonne et sa gastronomie, la beauté et la diversité de la nature omniprésente et l'air marin excellent pour la créativité !

CONTACT

Alexandre MASSIOT,
fondateur

> alexandre.massiot@outlook.com
> 06 72 05 05 50





Erwan KERVAREC et Laurent FONTENAS, co-fondateurs UYD (de gauche à droite)

Erwan KERVAREC, co-fondateur de UYD témoigne de son parcours de créateur.

Peux-tu nous expliquer ce qu'est la marque UYD ?

UYD est une marque de vêtements au style streetwear et résolument pop. La fabrication entièrement française de chacune de nos pièces, l'engagement écoresponsable en utilisant uniquement des matériaux recyclés et recyclables, l'inclusion sociale en ne concevant que des coupes mixtes, ainsi que la couleur grâce à des motifs décalés imprimés à l'encre biodégradable pour remettre le fun au cœur de la mode font partie de notre ADN.

De quel constat es-tu parti pour créer cette marque ? D'où t'est venue l'idée ?

UYD est apparue comme une nécessité à l'époque où je cherchais des vêtements originaux tout en ayant pris conscience des ravages de l'industrie textile qu'on appelle fast fashion. À 16 ans, j'ai imaginé une marque au style pop affirmée et décomplexée, sans faire payer le prix à la planète. J'ai résumé

cette marque en 3 lettres : UYD (be Unique, be Yourself and Dream – Sois unique, toi-même et rêve). Loin d'être le fruit du hasard, elles sont pour moi la promesse d'une marque qui prône la personnalité unique de toutes et tous sans se conformer aux règles standardisées de la mode. C'est aussi une ouverture sur l'avenir grâce à un modèle de production à impact drastiquement réduit sur la planète.

Tu avais lancé une campagne de crowdfunding fin 2020 que tu as souhaité annuler. Peux-tu nous expliquer pourquoi ?

Après 4 années consacrées à bâtir UYD, nous avons constaté certaines failles pendant la campagne, confirmées par les retours de nos contributeurs. Nous avons alors deux issues possibles : continuer coûte que coûte au risque de décevoir notre communauté ou tirer le frein et corriger ces failles pour garantir la crédibilité de nos innovations. Nous avons opté pour la qualité.

Quelles sont les prochaines phases de développement ?

Quatre mois plus tard et forts de l'accom-

plissement du programme French Tech Tremplin, la plupart des failles du produit initial sont corrigées ou en passe de l'être. Nous espérons pouvoir reprendre où nous nous étions arrêtés en 2020 avec une nouvelle campagne de crowdfunding prévue pour mai 2021. Ce sera le grand retour du sweat UYD, avec un engagement écoresponsable renforcé et à un prix plus abordable.

A terme, quelle est ta vision pour UYD ?

Notre ambition est de faire de UYD une marque incontournable de la mode écoresponsable et de la mode en général. Nous voulons démocratiser cette mode respectueuse de l'environnement, souvent jugée trop chère, trop obscure ou trop simple par les consommateurs, en prouvant qu'il est possible de faire du made in France transparent, éthique, fun et abordable. À terme, nous voulons que notre vision UYD ne soit pas juste une marque aux engagements environnementaux et sociétaux, mais que notre modèle devienne la norme.

CONTACT

Erwan KERVAREC,
co-fondateur UYD
> contact@be-uyd.fr
> <https://be-uyd.com/>
> 09 86 67 10 40

UYD[®]

CONTACT

Alexandre RETIF,
chargé de mission French Tech
> Alexandre.retif@tech-quimper.fr
#QUIMPERisFrenchTech



Prochains événements French Tech

Mardi 13 avril, 16h – 17h30, La Cantine Quimper

Digital Box / Quelle méthodologie appliquer afin de collecter et exploiter la donnée ?

Vendredi 4 juin, 9h – 17h, Centre des congrès du Chapeau Rouge - Quimper

French Tech Day, l'événement annuel de la French Tech Brest +

Venez rencontrer les startups et vous informer via des ateliers concrets sur la digitalisation.

Événement organisé en partenariat avec Produit en Bretagne et la fédération des 7 Technopoles de Bretagne

Un engagement continu en faveur du bien manger pour tous

Atelier de sensibilisation à destination du grand public



Aux Goûts du Jour, créée il y a 15 ans, a pour objet l'amélioration des comportements alimentaires des enfants et des adultes. Zoom sur une association bretonne de professionnels et experts en science de l'alimentation avec l'interview d'Emmeline VERRIEST, directrice et co-fondatrice d'Aux Goûts du Jour (AGDJ).



Quelles valeurs défendez-vous ?

Nous avons créé l'association en 2006, avec Thomas DOMALAIN et Fabrice DANTEC, alors jeunes diplômés de l'ESIAB (École Supérieure d'Ingénieurs en Agroalimentaire de Bretagne Atlantique). Nous étions convaincus qu'il était nécessaire de remettre l'alimentation au cœur des enjeux de la société afin de préserver à la fois la santé et l'environnement. Notre démarche n'est pas militante mais éducative : c'est par l'information et le développement de l'esprit critique que l'on sensibilise les enfants comme les adultes, et que les comportements alimentaires évoluent vers le mieux manger. Aujourd'hui, nous intervenons dans toute la France, principalement en Bretagne, dans des crèches, écoles, hôpitaux, entreprises, collectivités, etc. et lors d'événements grand public. Nos animations et formations concernent des thématiques alimentaires variées comme l'éducation au goût, la lutte contre le gaspillage, l'équilibre nutritionnel, le patrimoine gastronomique, l'attractivité des métiers du secteur alimentaire. Avec plus de 500 journées de formations, nous touchons plus de 40 000 personnes par an.



Qu'est-ce que la Maison de l'Alimentation Itinérante ?

C'est la concrétisation d'une idée que nous avons déjà il y a 15 ans : offrir un lieu d'information et d'échange dédié à l'alimentation. La Maison de l'Alimentation Itinérante sillonne la Bretagne, aménagée dans une tiny house roulante en bois. Ce sera un moyen original et innovant d'aller au-devant des citoyens et des acteurs. Notre objectif est de devenir, pendant 1 mois, le cœur d'un village collaboratif avec les structures locales où des animations interactives associeront citoyens et acteurs locaux afin de contribuer à initier et ancrer des actions et les politiques locales en faveur du bien manger pour tous.

Comment va se dérouler la démarche ?

Ces étapes vont être à la fois pédagogiques, ludiques et festives mais aussi interactives afin de sensibiliser les habitants à de nouveaux comportements alimentaires et citoyens. Nous avons des idées originales pour développer cette éco-citoyenneté, par exemple celle d'une enquête interactive, comme un escape-game, qui permettra de découvrir le territoire et ses acteurs, de provoquer ainsi des rencontres à travers des challenges. Les animations proposées (ateliers cuisine, jeux, expositions) inviteront les visiteurs à interagir, à apprendre et à entrer ainsi dans le monde du bien manger. Des actions de sensibilisation et de formation seront programmées dans les écoles et auprès des acteurs et décideurs locaux.

Vous lancez un second programme sur les comportements alimentaires en entreprise. De quoi s'agit-il ?

En partenariat avec AG2R La Mondiale, nous proposons sur 2021/2022, un vaste projet d'accompagnement à l'alimentation durable dans le cadre professionnel. Après une phase d'audit, d'enquête et de diagnostic, un plan d'actions destiné à améliorer concrètement les comportements alimentaires des salarié.e.s. sera proposé aux 18 entreprises retenues. Elles seront accompagnées pour la mise en place et l'évaluation de ces actions.

Avis aux entreprises cornouaillaises, c'est le moment de candidater pour bénéficier de ce programme !

CONTACT

Emmeline VERRIEST,

co-fondatrice et directrice

> contact@agdj.fr

> <http://association-alimentation.fr/>

> 02 90 41 77 84



2006 : date de création de l'association

Objectif : améliorer les comportements alimentaires

12 salariés et services civiques

3 antennes (Rennes, Quimper et Brest)

La fondation UBO, un outil collectif au service du territoire



Interview de Pascal OLIVARD, ancien président de l'Université de Bretagne Occidentale et nouvellement élu président de la fondation UBO le 3 décembre 2020.

Vous aviez initié le projet de fondation alors que vous étiez encore président de l'UBO, qu'est-ce qui explique ce retour aux sources ?

Ce projet me tenait à cœur et j'y ai beaucoup travaillé sur mon second mandat. Le temps m'aura manqué. C'est mon successeur Matthieu GALLOU qui l'a créée fin 2016, je lui en suis reconnaissant, tout comme je suis reconnaissant aux entreprises fondatrices qui lui ont fait confiance. Le fil ne s'est pas rompu, forme de continuité dans le partenariat. Le Président de l'UBO m'a confié une mission « développement » de la fondation afin de préparer le projet pour la nouvelle période qui s'ouvre. Il m'a également proposé de me projeter sur la fonction de Président de la fondation.

Pouvez-vous nous expliquer ce qu'est une fondation universitaire, à quoi sert-elle ?

Une fondation universitaire est en

premier lieu un outil de partenariat entre l'université et les milieux socio-économiques, en particulier les entreprises. Son rôle est de mettre en place des passerelles de telle sorte que les entreprises puissent trouver, dans l'expertise développée à l'université, des réponses à leurs problématiques actuelles ou futures.

Une fondation c'est aussi un formidable outil d'accompagnement de l'université en particulier à destination des étudiants, pour leur insertion professionnelle, l'épanouissement de leurs talents, le soutien à leurs initiatives qu'elles soient entrepreneuriales ou à visées sociales.

Développer des synergies territoriales, nouer des partenariats, par le mécénat, pour contribuer à la formation de la jeunesse et créer de la valeur et des valeurs, c'est ce qui me motive.

J'ai toujours considéré que l'université est un élément majeur pour le développement économique, social et le rayonnement du territoire. La Fondation est un des leviers qui peut permettre que ce développement soit encore plus prégnant. Mais la fondation n'a pas vocation à se substituer à l'université ou encore au devoir régalien de l'Etat, mais à agir en complémentarité. Faire plus avec la Fondation en quelque sorte !

Quelles orientations comptez-vous donner à la fondation ?

2021 est une année de transition qui doit démontrer notre capacité à renforcer les partenariats existants et à en développer de nouveaux. Elle doit aussi nous permettre de mieux valoriser ce que nous faisons, la preuve par l'exemple !

Nous allons créer des chaires partenariales université-entreprises. Une chaire est un programme pluriannuel de recherche-action comprenant un volet formation et un volet diffusion

vers le grand public. Il s'agit d'une rencontre fructueuse entre des académiques disposant d'une expertise et des acteurs économiques cherchant des réponses à des problématiques auxquels ils sont confrontés.

En parallèle nous lançons toute une série d'actions destinées aux étudiants, comme la remise de prix d'excellence académique, un accompagnement et des prix pour nos étudiants sportifs ou artistes de haut niveau, le soutien aux initiatives étudiantes (entrepreneuriales et solidaires), le lancement d'un marathon créatif visant à imaginer le campus innovant et durable de demain, difficile d'être exhaustif...

Enfin, et ce sujet est particulièrement stratégique, je souhaite que les actions partenariales de la fondation renforcent l'ancrage territorial en Finistère sud.

Les entreprises qui s'investissent bénéficient, au titre du mécénat, d'une déduction fiscale de 60%



CONTACT

Pascal OLIVARD,
président de la fondation UBO
> fondation@univ-brest.fr
> <https://www.univ-brest.fr/fondation-ubo> (en cours de refonte)

#ACTU

La Cantine Quimper, tiers-lieu ouvert à tous

La Cantine Quimper, espace de coworking, accueille les porteurs de projet et les indépendants du lundi au vendredi (9h/18h). Rencontrez Mathieu LESCOP, animateur qui vous fera visiter les différents espaces qui ont bénéficié d'un nouvel aménagement.

Mathieu est à votre écoute si vous recherchez des compétences métier numérique. Si vous menez une réflexion sur votre site web ou réseaux sociaux, ses conseils peuvent faire avancer votre projet.

Retrouvez toute l'actualité sur www.lacantinequimper.bzh



Avec le soutien de :



L'ÉQUIPE

Tél. 02 98 100 200

E-mail : prenom.nom@tech-quimper.fr

Direction • Technologies de l'information

> Ronan Le Den

Création entreprise innovante

> Nadège Comhaire

Agroalimentaire en Finistère

> Fabien Le Bleis

Pêche • Aquaculture • Biotechs

> Olivier Denoual

Coopération européenne • Entreprise

> Olivier Denoual

> Rozenn Le Vaillant

> Pierre Roudaut

French Tech Brest+

> Alexandre Rétif

Communication & relations publiques

> Fabienne Jolivet

Gestion et suivi opérationnel

> Laure Colin

> Aurore Tenot

La Cantine-Quimper

> Mathieu Lescop

TECHNOPOLE QUIMPER-CORNOUAILLE

2 rue François Briant de Laubrière, 29000 QUIMPER

Tél. 33 (0) 2 98 100 200

contact@tech-quimper.fr

www.tech-quimper.bzh



Association loi 1901 soutenue par :



TECHNOPOLE QUIMPER-CORNOUAILLE Lettre d'information

Distribution auprès des entreprises de la technopole et du tissu industriel régional, de la presse, des partenaires institutionnels, des universités, grandes écoles et centres de recherche.

Directeur de la publication : Olivier LE STRAT

Imprimée à 1350 exemplaires sur les presses de CLOITRE.



Ce produit est issu de forêts gérées durablement et sources contrôlées.
pefc-france.org

AU PLUS PRÈS DU TERRITOIRE

QUIMPER BRETAGNE OCCIDENTALE

Laurent BRUCHON

Directeur du Service développement économique
02 98 98 89 89
laurent.bruchon@quimper.bzh

QUIMPERLÉ COMMUNAUTÉ

Aurore LE BOUGUENEC

Directrice du Service développement économique
02 98 35 13 54
aurore.lebouguenec@quimperle-co.bzh

CONCARNEAU CORNOUAILLE AGGLOMÉRATION

Nicolas PIRIOU

Directeur du Service développement économique
02 98 97 71 50
nicolas.pirou@cca.bzh

PAYS DE PLEYBEN, CHÂTEAULIN ET PORZAY

Émile PRONOST

Développeur économique
02 98 16 14 00
emile.pronost@ccpcp.bzh

HAUT PAYS BIGOUDEN

Annie KEROUEDAN

02 98 54 49 04
animateur.eco@cchpb.com

PAYS BIGOUDEN SUD

Delphine GLAIS

Chargée du développement économique & touristique
02 98 87 14 42
d.glais@ccpbs.fr

DOUARNENEZ COMMUNAUTÉ

Christophe PODEVIN

Directeur du Service développement économique
02 98 74 48 50
economie@douarnenez-communauté.fr

PAYS FOUESNANTAIS

Aurélien LELIAS

Animatrice économique
02 98 51 61 27
conomie@cc-paysfoesnantaais.fr

CAP SIZUN

Emmanuelle POTHAIN

Chargée du développement économique
02 98 70 16 00
conomie@cap-sizun.fr

HAUTE CORNOUAILLE

Sandrine GENTRIC

Responsable pôle développement du territoire
02 98 73 25 36
eco@haute-cornouaille.fr

